

Informations du Conseil communal

Employés bureau communal

- Le Conseil décide de mettre en soumission un poste de Secrétaire à 50%, pour remplacer Mme Danièle Bagnoud qui désire faire valoir son droit à la retraite à fin mars 2012.

Chambre pupillaire

- Le Conseil approuve la convention constituant une Autorité intercommunale de protection de l'adulte et de l'enfant, mais souhaite que les membres soient nommés par chaque Conseil communal afin de garantir une représentation régionale.

Commission du développement durable

- Le Conseil est informé que Edith Germanier Briguet participera au point presse de l'Agenda 21 Cantonal, organisé par le Conseil d'Etat le mardi 29 novembre 2011.

Centre Scolaire Crans-Montana – Comptes et budget

- Le Conseil prend connaissance des comptes 2010/2011 du Centre scolaire de Montana qui présentent un total des charges de Fr. 2'659'883,25, soit Fr. 4'076,50 par élève.
- Le Conseil approuve les comptes 2010/2011 tels que présentés.
- Le Conseil prend connaissance du budget 2011/2012 du Centre scolaire de Montana qui présente un total des charges de Fr. 2'942'700,00, soit Fr. 4'648,50 par élève.

Règlement intercommunal de police des Communes de Crans-Montana

- Le Conseil approuve la modification de l'art. 70 du règlement intercommunal de police.
- Art. 70 Procédure
- Les dispositions du code de procédure pénale et de sa législation d'application désignent les Autorités de répression et de recours.
- Cette modification est soumise à l'approbation de l'Assemblée primaire.

Association valaisanne prophylaxie et soins dentaires à la jeunesse

- Suite à la mise en œuvre de la RPT II les Communes doivent prendre en charge la part cantonale du subventionnement des soins dentaires des enfants.
- Le Conseil accepte de prendre en charge la part du Canton soit 15% du coût des traitements.
- Le subventionnement sera en conséquence assuré à 100% par la Municipalité d'Icogne.

Société de musique Edelweiss

- Le Conseil décide d'octroyer une aide financière à la Fanfare Edelweiss de Lens pour l'organisation du Concours National de solistes et quatuors d'instruments de cuivre qui se déroulera du 13 au 15 avril 2012.

Patente – Café d'Icogne

- Le Conseil décide d'accorder l'autorisation d'exploiter le Café d'Icogne à M. Luigi Morelli.

Vignes

- Le Conseil décide de confier l'exploitation des vignes de la Commune à M. Joël Briguet.

Icogne, le 17 novembre 2011

L'Administration communale